

U22– LA CONVENTION D'UTILITE SOCIALE

1
JOUR

Objectifs

- Mesurer les enjeux de la Convention d'Utilité Sociale.
- Comprendre les attentes en termes de contenu de la convention et les préalables de la mise en œuvre.

Contenu

En application de la loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion, les organismes doivent conclure pour leurs logements locatifs sociaux, une convention d'utilité sociale avec l'Etat, en liaison avec les collectivités territoriales concernées et après concertation avec les représentants des locataires.

Établie sur les bases du plan stratégique de patrimoine et tenant compte des programmes locaux de l'habitat, la convention prévoit des engagements sur le niveau de la construction, la politique patrimoniale, la vente de logements aux locataires, la qualité du service rendu, les conditions d'occupation et de peuplement, la fixation des loyers plafonds et des SLS.

Les grands principes de la CUS

- Qu'est ce que la convention d'utilité sociale (C.U.S).
- La question du calendrier, les incidences.
- Les contenus et les attendus de la C.U.S.
- Signature et concertation du C.U.S.

Les 6 composantes

La conduite du projet

- Les signataires
- L'organisation interne
- L'association des EPCI
- La concertation avec les habitants
- Le calendrier

Le sommaire détaillé

- Le sommaire détaillé
- Investir
- La gestion sociale
- La qualité de service

Les points importants de la CUS en détail

- Le classement qualité
- La notion de segment
- Investir – le PSP, la stratégie énergétique
- Zoom sur la mobilité résidentielle
- Les Indicateurs de performances
- Les Loyers - Le cahier des charges de gestion sociale
 - . La modulation des loyers Plafonds
 - . Le Supplément de loyer solidarité
 - . Le passage de la SC à la SU

Public : Chargés d'affaires, Responsables, Directeurs d'OPH, ESH, SEM.